



BULLETIN D'ADHÉSION

Réduction d'impôt :
66% de votre cotisation !

Une grève coûte une
journée de salaire,
une adhésion coûte environ
1/2 journée de salaire !

OFFRE SPECIALE PRE-ADHESION : 2013-2014

Vous pouvez d'ores et déjà adhérer au SE-UNSA pour l'année scolaire 2013-2014 en versant une **pré-cotisation de 60 euros** qui viendra en déduction de votre cotisation pour l'année scolaire 2013-2014. Vous serez considéré comme adhérent dès réception de votre bulletin et pourrez bénéficier, entre autres choses, d'un suivi plus particulier de votre carrière et de votre mutation.

SITUATION PERSONNELLE

Nouvel adhérent
 Renouvellement d'adhésion
 Actif **Retraité**

Nom d'usage : Prénom :
 Nom de naissance : Né(e) le :
 Adresse personnelle :

 Adresse de l'établissement/école d'exercice :

 Téléphone : Portable :
 Adresse mél :

SITUATION ADMINISTRATIVE

TITULAIRE :

Premier degré Spécialité (directeur, Zil, ASH, EMF...) :
 Professeur des écoles Instituteur

Second degré Discipline :
 Certifié PLP Agrégé Bi-admissible AE CE PEGC CE d'EPS Cop
 PEPS CPE DCIO Autre (préciser) :

NON-TITULAIRE :

Enseignant, CE, CPE (précisez) : Vacataire Contractuel
 Autres (AED...) (précisez les fonctions) :

ENTRÉE DANS LE MÉTIER :

Étudiant (M1, M2)
 Stagiaire (échelon 3) : PE Certifié Cop CPE PLP PEPS Agrégé Bi-admissible
 Suppléant

COTISATION

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Temps complet Temps partiel : % CLM, CLD, CPA...

Échelon : Montant de la cotisation :

Mode de paiement : Chèque Renouvellement du prélèvement automatique fractionné
 Prélèvement automatique fractionné : première demande
 Pour une 1ère demande : signer l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Cotisations 2012-2013

Titulaires

	ÉCHELONS							
	04	05	06	07	08	09	10	11
CLASSE NORMALE								
Instituteur		129 €	132 €	135 €	142 €	149 €	159 €	174 €
Prof écoles, Certifié, COP, CPE, PLP, PEPS	150 €	155 €	158 €	167 €	179 €	192 €	207 €	222 €
PEGC, CE d'EPS, AE, CE		133 €	140 €	147 €	155 €	163 €	173 €	183 €
Bi-admissible	149 €	159 €	169 €	178 €	192 €	207 €	222 €	233 €
Agrégé	178 €	190 €	200 €	215 €	231 €	248 €	265 €	277 €

HORS CLASSE	01	02	03	04	05	06	07
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, PEPS, DCIO	167 €	189 €	203 €	217 €	235 €	250 €	265 €
Agrégé	222 €	235 €	248 €	265 €	277 €	310 €	
PEGC, CE d'EPS	154 €	163 €	172 €	182 €	207 €	222 €	

CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	02	03	04	05
PEGC, CE d'EPS	207 €	224 €	235 €	250 €	265 €

Non-titulaires

Contractuel		Vacataire	40 €
indice < 400	100 €	Assistant d'éducation	70 €
indice 401 à 500	130 €		
indice > 500	160 €		

Situations particulières

Disponibilité, congé parental	40 €
Temps partiel ou CPA : au prorata du temps partiel	

Entrée dans le métier

Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, EPS, Cop : échelon 3	95 €
Étudiant	40 €
suppléant	80 €
Agrégé, bi-admissible : échelon 3	100 €

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	98 €
Pension entre 1400 et 1850 €	121 €
Pension supérieure à 1850 €	130 €